

Les conditions de recrutement pour devenir pilote dans l'armée de l'air ont changées !  
Les candidatures sont désormais ouvertes aux candidats âgés de moins de 27 ans (contre  
25 auparavant) et titulaires du BAC.

**Renseignez-vous auprès d'un conseiller en recrutement !**

**1.565 militaires techniciens de l'air** recrutés à partir d'un niveau 3<sup>ème</sup> jusqu'à Bac pro et jusqu'à 30 ans  
**244 élèves techniciens** formés (dès 16 ans) par l'armée de l'air pour une scolarité CAP aéronautique/systèmes ou  
BAC S-SI, Techno STI2D ou Pro aéronautique/systèmes ou avionique.

**300 officiers** : **200** officiers sous contrat non  
navigants, recrutés à Bac+3, Bac+5 et **100**  
personnels navigants (pilote ou navigateur)

**1.430 sous-officiers** recrutés à partir d'un Bac et  
formés par l'armée, jusqu'à 30 ans

**180 volontaires** recrutés (niveau 3<sup>ème</sup>/Bac+2) pour un contrat d'1  
an : idéal pour découvrir l'armée de l'air avant un engagement sous  
un autre statut, pour bénéficier d'une première expérience  
professionnelle, pour accomplir une année de césure dans le cadre de  
ses études supérieures.

**L'armée de l'air recrute en 2019**



**NOS PERMANENCES INFO RECRUTEMENT :  
POUR OBTENIR UN RDV 04.13.59.47.25**

- 11/09 SALON DE PCE (MISSION LOCALE)
- 11/09 ISTRES (MAISON POUR L'EMPLOI)
- 18/09 DIGNES / MANOSQUE
- 25/09 AIX / ARLES / ISTRES

**NOS ACTIONS LOCALES EN SEPTEMBRE :**

- 12/09 MARSEILLE Forum Mairies 2 et 3
- 17/09 ENSUES LA REDONNE Forum Emploi
- 24/09 MARSEILLE Euromedtier World Trade Center
- 24/09 ROGNAC Forum Emploi



Retrouvez toutes nos actualités et nos offres de recrutement sur le site  
DEVENIR-AVIATEUR.FR et sur nos réseaux sociaux